



Conseil de quartier de Servel - Beg Leguer

Réunion Publique du 25/11/2016

Personnes présentes :

- Anaïs ALASSEUR - Mairie - Interface des Conseils de Quartier
- Christian MEHEUST - élu référent
- Eric ROBERT - Adjoint aux Finances - résident de Beg Leguer
- Les membres du Bureau : Nicolas DE MONTBEL, Patrick HIPOLLYTE, Yves Clarisse AKOUEGNON, Jean Yves LE PENNEC, Gérard MARCHAND
- Plus une trentaine d'habitants du quartier

1. Rappel de l'Ordre du Jour :

- Aménagements prévus pour la route de Minihiy à Beg Leguer
- Maison de Quartier de Servel : retours d'utilisateurs et aménagements extérieurs
- Rue du Calvaire : travaux et suite des questions
- Passages piétons dans le carrefour de Ker Pabu
- Falaise de Beg Leguer : hypothèses d'aménagement
- Questions diverses

2. Aménagements Route de Minihiy à Beg Leguer :

Après un bref rappel de la démarche initié par le Comité de riverains et accompagnée par le Conseil de Quartier vis-à-vis de la Municipalité, un premier point est fait sur les aménagements provisoires.

Il faut bien considérer ces aménagements provisoire comme une phase de test pour éclairer le choix de la solution qui sera adoptée en définitif, lors de la réfection de la chaussée ;

Les fiches plastique et borne de séparation de voies ont été déplacées ou esquinées assez rapidement ; certains actes étaient délibérés ; Les bornes en milieu de chaussée ne peuvent pas rester et ne constituent pas un élément de solution à terme ;

Des fiches poteaux jaunes seront remis en place pour matérialiser la largeur de chaussée à 5m50 là où des murets sont envisagés ; Ce faisant, lorsque qu'un véhicule est seul sur cette route, cette matérialisation n'offre aucune contrainte incitant à réduire la vitesse ;

Les plateformes d'arrêt de bus sont un bien. Dommage qu'aucun cheminement piétonnier ne les desservent.

Remarques des participants :

- Pourquoi ne traiter que la route de Minihiy ? => parce que cette section bordée d'habitation avec un profil de boulevard revêt un caractère plus « urgent »
- Pourquoi ne pas utiliser de radars pédagogiques, y compris entre Servel et Beg Leguer ? => proposition déjà émise à plusieurs reprises par le Comité de Quartier ; objection de la Municipalité quant au coût (achat + entretien) ; à reconsidérer avec des arguments chiffrés vu la multiplication de cette solution dans les communes avoisinantes.
- Pourquoi pas des radars flashant ? => une extrémité qui serait nécessaire si les automobilistes, au premier rang desquels des habitants de Beg Leguer, ne se disciplinent pas ;
- Pourquoi avoir rénové le tronçon Minihiy / Beg Leguer ? ce n'était pas le plus mauvais à priori !! => ces travaux étaient nécessaires pour éviter une dégradation du soubassement de la chaussée et un coût de remise en état bien supérieur ;
- Un avis : la Municipalité accorde peu de considération à l'accès à la plage : route très dégradée, chemin piéton à refaire derrière l'auberge de jeunesse ; Cela paraît incohérent avec la démarche d'obtention des « 4 fleurs ».
- Demande de rajouter un panneau « 70 » à la sortie de Beg Leguer vers Champ Blanc
- Un autre constat : vitesse excessive des riverains de la rue Ker An Draon qui remontent cette rue et traversent le rond point du Moulin à Vent

3. Maison de Quartier de Servel:

Les associations ont pu faire leur rentrée dans la nouvelle Maison de Quartier, alors que les travaux de démolition des préfabriqués étaient en cours.

Un Règlement Intérieur est prévu pour définir/rappeler les règles d'utilisation ; Pour mémoire, la salle de danse n°3 est à réserver à cette activité ou autre activité compatible avec la protection du plancher et des miroirs (yoga,)

Une réunion avec les associations utilisatrices sera organisée en mai-juin pour faire un bilan et voir les éventuelles demandes d'amélioration.

La phase 2 pour les aménagements extérieurs va commencer ; la réfection des anciens bâtiments jouxtant la mairie annexe est en cours (toiture, bardage) pour éliminer les produits amiantés encore présents.

La noue de collecte des eaux de pluie n'a pas vocation à être en eau en permanence ; elle sera végétalisée.

Demande : régler l'éclairage extérieur sur 23h, ou mettre un allumage par détecteur de présence ou d'ouverture de porte afin que pratiquants des activités tardives puissent rejoindre leur véhicule.

4. Travaux rue du Calvaire :

Un participant signale un manque de communication avec les commerçants qui sont très impactés par les restrictions de circulation.

La demande est faite pour qu'une voie de circulation reste ouverte le soir et les weekends. Ce faisant, l'attitude très compréhensive des ouvriers du chantier est à noter.

Concernant l'enfouissement des réseaux, pour profiter de l'ouverture de la tranchée, Ch ; MEHEUST confirme que ce n'est pas prévu. Les gestionnaires de réseaux n'ont pas tous les mêmes priorités.

La solution des sécurisation des piétons entre la Maison de Quartier et l'école reste à définir.

5. Carrefour de Ker Pabu / route de Trebeurden – Passages piétons :

Le schéma vu lors du précédent Conseil de Quartier est à l'étude en commission départementale ;

La réalisation devrait se faire en 2017 si il n'y a pas d'interaction avec la réalisation du lotissement derrière la brocante.

Le problème de visibilité réduite au sortir du chemin de Ker Faout (route de l'aéroport) sera considéré.

Les habitants demande la réalisation de la continuité du cheminement piétons de Ker Pabu jusqu'au rond point de Kerligonan.

6. Plage de Beg Leguer – travaux suite à éboulements :

La solution expliquée lors du précédent Conseil de Quartier est en cours d'analyse par l'Agence de l'Eau. L'acceptation du dossier permettra l'obtention de subventions, eu égard au caractère novateur de la solution .

Une communication sera faite en 2017 sur ces aspects techniques et financiers. L'échéancier de la procédure et des travaux n'est pas maîtrisé à ce jour.

7. Questions diverses :

Rôle du Conseil de Quartier : un habitant s'interroge sur l'utilité du Conseil de Quartier si il faut qu'un Comité de riverains se saisisse d'un problème, voire rédige une pétition, pour être écouté par la Municipalité. => Eléments de réponse : 1/ Sur ce dossier route de Minihy, le CQ a largement soutenu la démarche du Comité de riverains - 2/ il ne tient qu'aux habitants de s'adresser au Conseil de Quartier, et d'assister aux réunions - 3/ la Municipalité va ouvrir une réflexion sur le fonctionnement des Conseils de Quartier.

Chemins de Beg Leguer : des acquisitions sont en cours par le Conservatoire du Littoral ; Cela pourrait permettre les premières actions fin 2017 ou 2018 - l'objectif est de réapproprié les lieux avec un parcours sportif, une végétation maîtrisée, et pour éviter la fréquentation par des personnes au comportement douteux.

Panorama vers le Yaudet : malgré un léger élagage, le problème demeure ; Toujours la difficulté liée aux terrains privés ; Qui sont les propriétaires concernés ? un arrêté municipal ne peut-il contraindre ces propriétaires à libérer la vue ?

Evolution démographique de Beg Leguer : pas d'étude à ce jour ; l'analyse des listes électorales serait le plus probant.

Traversée piétonne entre la rue de Kervegan et le lotissement Kervouric I : ce projet est à relancer ; quelques mètres carrés sont à négocier avec des propriétaires de terrains

Accès au stade pour les enfants piétons et cyclistes : toujours en attente de sécurisation le long de la route de Beg Leguer.

Plage de Beg Leguer : améliorer la descente par l'escalier, et revoir le positionnement / format des poubelles

Ancienne école de Beg Leguer : Demande d'une plateforme pour les poubelles

Conteneur à verre de Beg Leguer : le signaler à partir du carrefour de l'école, et le faire enterrer.

=====